



CHAIRE
"DÉVELOPPEMENT
HUMAIN DURABLE
& TERRITOIRES"

INDICATEURS DE RICHESSES ET TERRITOIRES : un enjeu démocratique?

Notre monde change d'ère. Nous aimerions penser, par crainte, par arrogance ou par paresse intellectuelle, qu'il s'agit juste de modifier notre modèle de développement (certains diront de devenir "sobres"¹). Mais la transformation qui se joue est beaucoup plus profonde. Le monde d'aujourd'hui ne peut plus se référer à celui d'hier, car en quelques décennies, les données sociétales ont été totalement bouleversées. Et plus que jamais, les contours de l'univers de demain nous échappent donc encore.

A ce stade, nous engageons une véritable "métamorphose"² civilisationnelle, en gardant encore trop souvent les yeux figés sur le rétroviseur.

Or, il est grand temps de prendre collectivement conscience de la mise en danger de nos biens communs³, de la finitude de certaines matières premières. Dans une logique de responsabilité et de solidarité, nous avons à faire tous ensemble l'apprentissage des interdépendances entre les populations et les territoires de la planète, de l'interaction entre les cultures. En quelques mots de réussir la résilience sociétale⁴ indispensable à la construction d'un avenir porteur de "*l'harmonie entre les humains, et de l'harmonie entre les humains et la nature*"⁵.

Pour ce faire, nous avons besoin de repenser collectivement une vision et un cap, et de nous doter de nouveaux repères pour guider nos pas et aider nos choix. Dans ce contexte, définir de nouveaux indicateurs de richesses relève aujourd'hui d'un véritable enjeu démocratique.

Nos indicateurs ne parlent que de ce que nous voulons regarder

Sans que nous en soyons toujours conscients, les indicateurs façonnent notre regard sur le monde et orientent nos vies ...

Très concrètement, un indicateur est une information (le plus souvent quantitative et chiffrée) qui nous éclaire sur une situation, une problématique que nous cherchons à cerner, ou sur laquelle nous désirons agir.

Mais les indicateurs ne peuvent nous montrer que ce que nous leur demandons d'éclairer. Un indicateur n'est pas une donnée en soi, mais **une lecture possible de la réalité**. Et cette lecture dépend de la nature de la question posée, de la nature des informations que nous jugeons pertinentes pour éclairer cette question, et de l'usage que nous en faisons.

Ainsi le Produit Intérieur Brut (PIB) ne nous aurait pas "aveuglés"⁶, si nous l'avions collectivement laissé dans son juste rôle, à savoir analyser des flux de production monétaire. Or, nous lui avons

¹ Mais devenir sobres, c'est "renoncer à", c'est rester ancré dans la nostalgie du monde d'avant. Pour ceux qui ont le luxe de regretter quelque chose

² Cf. Edgar MORIN

³ Les biens communs de l'humanité correspondent à ce qui permet la vie humaine : air, eau, biodiversité, sol ; et à ce qui permet "de faire société" : la diversité culturelle et l'éducation

⁴ Guérir de nos blessures et traumatismes pour sortir de l'état dépressif, et nous reconstruire.

⁵ Cf. définition du développement durable par la Commission mondiale du développement durable 1988

⁶ Cf. Joseph STIGLITZ, prix Nobel d'économie 1998

demandé plus que ce qu'il pouvait illustrer, en le considérant comme l'indicateur de richesse des nations. A travers ce prisme faussé, nous avons "accepté" que la croissance des échanges financiers devienne, au détriment de toute autre considération, la finalité de notre modèle de développement. Et par déclinaison, nous tolérons par exemple depuis plusieurs décennies que "le moral des français" soit évalué à l'aune de sa consommation de biens matériels. Comme si ce que nous avons pouvait suffire à traduire qui nous sommes et comment nous allons.

Sur un autre registre, l'IWI (Inclusive Wealth Index), indicateur proposé par le PNUE⁷ lors de la conférence de RIO+20), nous propose une mesure du progrès soutenable, à partir de trois variables (capital économique, capital humain et capital naturel). Mais les concepteurs même de l'indicateur reconnaissent une limite forte de l'IWI, par exemple en raison de son incapacité à traiter véritablement les enjeux environnementaux. Ainsi, *"il existe des stocks de capital naturel si importants pour le bien-être humain qu'ils défient aussi bien la mesure que la substitution. Ils n'ont pas été retenus dans cette mesure de la richesse"*. Ces limites nous posent la question de la **pertinence des informations** retenues, ici pour éclairer la problématique de la soutenabilité...

Par ailleurs, **un même indicateur (une même information) peut être interprété** de manière très différente, selon la problématique qui le sous-tend et l'angle selon lequel on se place. Ainsi, par exemple, le nombre de nationalités représentées au sein de la population de Seine-Saint-Denis⁸ peut être vu comme un handicap. Ou au contraire, être regardé comme un fabuleux potentiel de richesses multiculturelles, le territoire pouvant dès lors être considéré comme un laboratoire de la mondialité.

De la même façon, une même question peut être regardée selon **différents prismes**, en fonction de l'indicateur retenu, ce choix étant déterminant s'il vise à éclairer l'action sur le terrain. Ainsi la thématique du logement peut, par exemple, être abordée selon le nombre de pièces par personne et l'état des équipements sanitaires de base⁹, ou selon le taux de recours à l'expulsion locative¹⁰. L'accès aux soins peut être abordé en parlant techniquement de la démographie d'une profession (ex. nombre de médecins spécialistes pour 1.000 habitants), ou de façon plus opérationnelle pour agir en faveur de ce que perçoit la population (ex. durée moyenne d'attente pour l'obtention d'un rendez-vous chez un médecin spécialiste).

L'enjeu démocratique des nouveaux indicateurs de richesses

Ces exemples très concrets nous ramènent au cœur de la question démocratique. Un indicateur peut nous éclairer, à condition que nous voulions bien regarder. Et comme un phare, il donne de la lumière là où nous lui demandons d'orienter ses faisceaux. Reste donc à savoir quel est le projet visé, qui pilote le dispositif, et qui tient la barre pour tenir le cap.

Autour de l'enjeu nouveaux indicateurs de richesses, la question se pose aujourd'hui de savoir qui est légitime pour définir ce qui "compte le plus", sujet clef pour orienter la transformation de nos modèles de développement.

Mais, entrer sur le terrain des indicateurs conduit généralement à la question de "l'expertise", la

⁷ Programme des Nations Unies pour l'Environnement

⁸ Plus de 200, c'est-à-dire plus qu'à l'ONU

⁹ Better Life Index – de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique

¹⁰ Indice de Santé Sociale, utilisé notamment par le Conseil régional Nord Pas de Calais et préconisé par l'Association des Régions de France

complexité supposée du sujet renvoyant dos à dos les "sachants" (les maestros du chiffre et de la technique) et les novices (les autres).

Or, chacun(e) d'entre nous est concerné(e) par les indicateurs, puisque nous en utilisons tous les jours (la température climatique, celle d'un enfant malade, le prix d'un produit qui augmente ou diminue, ...) Par ailleurs, nous devons être conscients que nombre des indicateurs utilisés dans les analyses statistiques parlent de nous, et influencent considérablement les choix des décideurs et le cours de nos vies.

Pourquoi, dès lors, devrions-nous laisser à quelques économistes ou autres statisticiens, aussi compétents soient-ils, le pouvoir de déterminer ce qui doit être regardé, qui plus est dans le domaine de ce qui fait richesses.

Nous avons le droit, voire même la responsabilité citoyenne, de contribuer à définir "ce qui compte vraiment", de comprendre ce que sont - ou ne sont pas - les données qui régissent nos choix sociétaux, et de contribuer à définir ce qu'elles pourraient être et ce à quoi elles devraient servir.

C'est une condition essentielle pour que les indicateurs nous donnent de nouveaux repères permettant d'orienter l'action des pouvoirs publics et des autres décideurs. Mais aussi pour accompagner l'évolution de nos pratiques individuelles et collectives, de façon à passer d'une société du "beaucoup d'avoirs pour quelques-uns", à une société du "bien vivre pour tous, ensemble, dans un environnement préservé et partagé"¹¹. C'est-à-dire pour mesurer et nous rendre compte mutuellement des progrès accomplis sur le chemin du développement durable.

Apprendre des initiatives territoriales en cours

Aujourd'hui, la remise en cause du PIB – ou en tout cas de son utilisation comme seul indicateur pour mesurer la richesse ou l'état de santé d'un pays (wealth of nations), et la nécessité de construire de nouveaux indicateurs est presque devenue un "sens commun", porté par une large palette d'acteurs et d'institutions, et de plus en plus relayé dans les médias. Et les initiatives de définition et construction de nouveaux indicateurs (de richesse, de progrès,..) sont de plus en plus nombreuses¹², y compris au niveau institutionnel international (Better Life Index / OCDE, IWI/ PNUE), et national (Commission Sitglitz/Sen/Fitoussi, INSEE, CESE¹³,....) Par ailleurs, en France et dans le monde, plusieurs territoires et réseaux (par exemple, l'Association des Régions de France) se sont emparés de la question.

Cependant, toutes les initiatives ne se ressemblent pas. Au delà de la question du niveau de territoire concerné (national, régional, local), les démarches mises en œuvre, et les postulats qui les sous-tendent sont multiples.

Certaines se situent dans une approche très technique, voire mathématique (ex. Région Ile de France). D'autres sont centrées sur les politiques publiques et envisagent la mise en débat après la définition des indicateurs (ex. Région Nord-Pas de Calais, baromètre de Rennes Métropole, ...). D'autres enfin proposent une démarche pour remplir collectivement une page vide et de se doter de données accessibles et appropriables par le plus grand nombre (ex. projet ISBET en Bretagne ou "nouveaux indicateurs de richesses en Pays de la Loire, démarche "territoires de coresponsabilité" à Mulhouse ou en Wallonie, ...)

¹¹ Cf. Manifeste du Forum pour d'Autres Indicateurs de Richesses

¹² Sans même remonter aux travaux universitaires, pour certains déjà très anciens, de critique du PIB, de la notion de richesse et de progrès qui le sous-tendent, et de construction d'indicateurs alternatifs (ainsi, l'IBEE de Nordhaus et Tobin date de 1973, et, en France, la publication du livre de Dominique Méda "qu'est ce que la richesse?" date de 2000), ou aux initiatives internationales pionnières en la matière telles que l'IDH (lancé par le PNUD en)

¹³ Conseil économique, social et environnemental

Il en résulte une grande différenciation entre les types d'indicateurs retenus¹⁴, en termes de lisibilité des données choisies, ou encore en termes d'usages.

Dans ce contexte, la recherche action vise à conduire une exploration sur l'enjeu démocratique et de la contribution citoyenne dans l'élaboration et dans l'usage des indicateurs de richesses.

Ce postulat initial est central : il ne peut y avoir légitimation de nouveaux indicateurs de richesses sans processus démocratique. Nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins, et la question qui nous est posée est celle des valeurs autour desquelles nous voulons faire société, pour aujourd'hui et pour demain. Pour reprendre les termes de Jean Fabre¹⁵, « La question des valeurs est devenue aujourd'hui inéluctable car, pour la première fois dans l'histoire, l'humanité toute entière va devoir repenser par nécessité, et non par simple choix, le pacte économique, le pacte social et le pacte environnemental qui lient tous les êtres qui la composent. »

Cette question nous interroge tous, et appelle une réponse collective et concertée.

En préalable, il est important de souligner que le processus de définition de nouveaux indicateurs de richesse interroge le socle de valeurs communes "autour desquelles faire société", et, en ce sens, renvoie à la question culturelle¹⁶. Ainsi, il sera sans doute intéressant de mieux formuler les enjeux culturels qui traversent ces processus.

Et ceci d'autant plus qu'ils ont un impact direct dans au moins trois grands champs : le choix des indicateurs (si on prend l'exemple des enfants en risque de danger, les problématiques à prendre en compte ne seront pas forcément les mêmes en France que dans d'autres cultures, car nos modes de vie et d'organisation sociale n'ont pas les mêmes effets) ; la manière de lire ces indicateurs (par exemple, et comme nous l'avons cité plus haut : le nombre de nationalités représentées sur un territoire ne sera pas perçue de la même façon dans une culture de peur et d'exclusion ou une culture de solidarité et de richesses multiculturelles) ; mais aussi les changements à conduire (passer d'une culture individualiste à plus de solidarité, prendre soin de l'environnement alors que cela ne faisait pas partie de nos préoccupations dans les dernières décennies,...et l'on voit comment ces changements passent aujourd'hui fortement par la prise en compte de ces nouveaux enjeux par les plus jeunes).

Par ailleurs, il est nécessaire de bien clarifier ce qui est recherché par le processus de définition des indicateurs. La question posée ici est celle des objectifs et usages des indicateurs (des indicateurs pour quoi faire ?). Les démarches reposent-elles sur une logique centrée sur la redéfinition des politiques publiques? Ou bien envisagent-elles de faire des indicateurs de richesses des outils au service d'un pilotage partagé entre tous les acteurs d'un territoire, contributeur d'un renouvellement du dialogue territorial?

Ainsi, la recherche-action se propose d'explorer, approfondir et développer les démarches, d'interroger les cadres et dispositifs permettant la mise en œuvre d'une réelle dynamique démocratique et participative tout au long du processus : dans la définition des indicateurs ; dans la remontée des données et informations constitutives des indicateurs choisis ; dans la concrétisation en actions (individuelles et collectives) à partir du cap défini collectivement ; dans la

¹⁴ Voir par exemple la différence entre les richesses issues des débats citoyens en Pays de la Loire, et celles qui apparaissent dans les enquêtes nationales de type SOFRES

¹⁵ Ancien Directeur adjoint du PNUD – remettre référence revue

¹⁶ "La culture doit être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances." Déclaration Universelle de l'UNESCO relative à la diversité culturelle (2001)

transparence, la lisibilité et la réciprocité du rendu-compte ; dans le débat que ces informations peuvent provoquer et dans l'évolution des indicateurs en fonction des avancées et des nouveaux enjeux,...

La recherche-action devra nous aider à mettre en lumière :

- Comment le processus mis en œuvre permet **l'adhésion et l'appropriation** de la démarche par l'ensemble des parties prenantes, par chaque partenaire et acteur, au niveau de son propre territoire ou organisation, dans la conduite de ses actions ?
Quels dispositifs peuvent être mis en œuvre pour favoriser la mobilisation de l'ensemble des acteurs (comment "nous", entreprises, associations, etc... nous saisissons-nous des indicateurs et comment y contribuons nous ? Que mettons nous en œuvre pour faire évoluer la situation dans la direction que nous avons fixé collectivement lors de la définition des enjeux et indicateurs pour la région ? ». Comment penser le croisement entre les contributions de chacun dans cette mobilisation d'ensemble ? (cf. démocratie collaborative où chacun "fait sa part").
- Traiter les questions ci-dessus nous conduira naturellement à poser celle de la pertinence des indicateurs choisis et des données pour les renseigner, à chaque niveau, et de la **complémentarité entre** indicateurs.
Quelles données prendre en compte pour être au plus près de l'enjeu à éclairer ?
Comment "tenir les deux bouts" dans une approche revendiquant la double posture "quantitatif / qualitatif"¹⁷ ?
Quelle déclinaison des indicateurs (ou, plus largement, du cap fixé collectivement) aux différents niveaux d'actions - celui des politiques publiques, mais aussi celui de l'évaluation des actions des entreprises, des associations, au regard de leur propre action, et plus largement de l'action individuelle et collective ?
Quelles complémentarités avec les indicateurs type « "développement durable" préconisés par l'ARF¹⁸ ou l'INSEE¹⁹, par exemple, permettant de cibler des évolutions sociétales majeures en termes de prise en compte de la problématique environnementale, mais dont l'approche est souvent plus technique et non directement reliée aux préoccupations telles qu'exprimées par les citoyens ?
- Comment penser et mettre en œuvre des **dispositifs interactifs** / une mobilisation collective pour la remontée des données et informations permettant de renseigner les indicateurs choisis ?
Au delà des enquêtes statistiques et des dispositifs classiques de sondage, comment instaurer une logique de production collective -sans pour autant en faire "des machines à gaz"- où les parties prenantes du territoires alimentent également le recueil des informations, remontent des données et des avis sur les sujets traités et les indicateurs à renseigner ?
- Quelle **transparence** et quelle **lisibilité** de ces nouveaux indicateurs de richesses, dans l'accès aux données, dans les raisons qui ont prévalu au choix de tel ou tel indicateur (informations essentielle pour permettre à chacun de forger une opinion et d'être en capacité d'analyse),

17 L'introduction de la notion du qualitatif dans les démarches d'indicateurs de richesse nous semble essentielle. Il s'agit là tout aussi bien de la perception qualitative de la réalité telle que vécue par les personnes, que de l'attention à porter aux limites de la quantification (exemple cité précédemment de l'IWI, qui oublie les richesses environnementales essentielles puisqu'elles ne sont pas quantifiables), de la construction d'indicateurs quantitatifs traduisant des informations qualitatives, ou encore de l'affirmation du processus qualitatif de délibération et de construction des préférences collectives dans le choix (forcément subjectifs) des indicateurs, y compris quantitatifs.

¹⁸ Association des Régions de France

¹⁹ Institution nationale de la statistique et des études économiques

dans le rendu-compte pour un réel débat sur les évolutions observées et la définition des orientations à privilégier ?

Quel cadre envisager pour que des rendez-vous réguliers s'organisent et correspondent à des lieux de participation citoyenne et de débat ? Comment construire une démarche qui soit collective et réciproque, où chacun puisse rendre compte de son action en faveur de la préservation ou de la progression des richesses collectives retenues ?

- Quel impact du processus démocratique sur les **évolutions dans le contenu** même des indicateurs ? Quel dispositif pour permettre, à partir d'une batterie d'indicateurs initiale suffisamment "cadrée" pour fixer un cap, l'évolution et la mobilisation d'autres indicateurs, selon l'évolution des problématiques et enjeux du territoire.

- Quels effets du processus démocratique et des indicateurs eux-mêmes sur la **conduite des politiques publiques**, et plus largement sur l'**action territoriale** ?

Comment la démarche mise en œuvre, les nouveaux indicateurs et ce qu'ils éclairent ont une incidence dans la formulation des programmes politiques et dans la définition de priorités d'action ? Quelles sont les transformations dans l'action et dans les politiques territoriales déclenchées par la définition de nouveaux indicateurs (et donc d'un nouveau cap) ? En quoi ces indicateurs apportent-ils de la cohérence et permettent-ils la transversalité et le lien entre enjeux ?

Mise en œuvre de la recherche action (premiers éléments de cadrage)

Echéancier prévisionnel

- **15 juin 2013 matin**, à Nantes : restitution publique par Région/Observatoire de la Décision Publique des 23 indicateurs de richesses proposés pour les Pays de la Loire
- **12 septembre 2013 de 9h à 12h** : lancement du groupe de recherche-action (à Nantes et en visioconférence)
- **Rentrée 2013** : auditions de chercheurs, décideurs, autres citoyens²⁰
 - 12 septembre de 13h30 à 18h
 - 20 septembre de 9h à 18h
 - 3 octobre de 9h à 18h
 - 15 octobre de 9h à 12h
- Atelier à Ecocity le **26 septembre 2013 de 14h à 15h30** (notamment en présence d'un ministre du Bhoutan)
- Séminaire de recherche à Grenoble les **3 et 4 décembre 2013** (dans le cadre du montage et du dépôt d'un projet de recherche auprès de l'Agence Nationale de la Recherche)²¹
- Au premier trimestre 2014, un **séminaire de recherche** (chercheurs, puis chercheurs/autres acteurs), en lien avec le campus de Ker Lann (voir avec l'ENSAI) et une publication
- **2014** : expérimentations (la question du suivi partagée et de la remontée collective des données d'information, les effets des indicateurs, ...)

²⁰ Voir liste dans note spécifique

²¹ Projet commun à l'Université Mendès France de Grenoble, L'université de Liège, la Chaire "développement humain durable et territoires", les universités de Rennes 1 et Rennes 2